

Logements locatifs sociaux

Offre nouvelle (ON) et reconstitution de l'offre ANRU - État d'avancement au 15 décembre

Objectifs et enveloppes 2024 (ON)

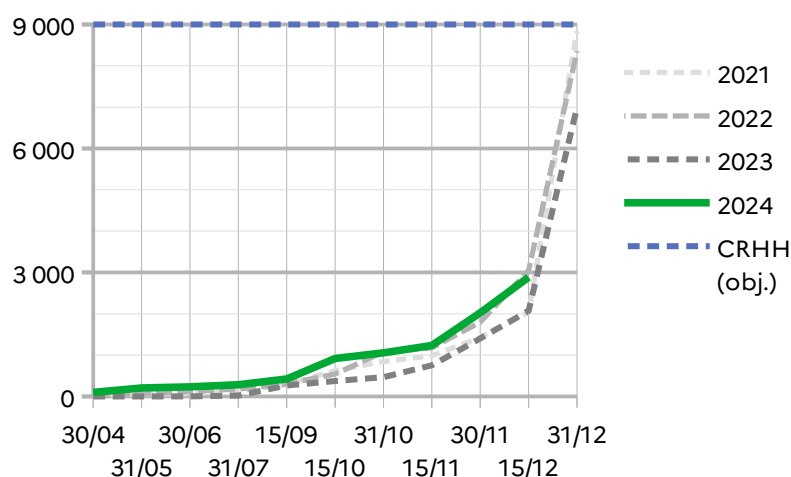
Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement a validé, le 12 mars 2024, la territorialisation de l'objectif de **9 000** logements dont **358 PLAI adaptés**. Cet objectif est composé de **2 790** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **4 440** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **1 770** prêts locatifs sociaux (PLS), et de plusieurs sous-objectifs (Pensions de famille/résidences sociales, étudiants, recyclage foncier/immobilier). L'enveloppe budgétaire pour atteindre cet objectif s'élève à 39,4 M€, à laquelle s'ajoute une enveloppe de 5,4 M€ pour les PLAI adaptés.

En dehors de l'offre nouvelle, une enveloppe était disponible pour la rénovation énergétique du parc social. Cette enveloppe a été gelée en cours d'année.

État de l'avancement des agréments

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 15 décembre, **150** dossiers sont agréés pour **2 886** logements locatifs sociaux (offre nouvelle), soit 32 % de l'objectif (25 % en 2022 et 19 % en 2023).



Côté ANRU, **1 204** logements ont été agréés, soit 52 % de l'objectif.

État de l'avancement des agréments par territoire de gestion

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Au 15 décembre, les services de l'État ont atteint 54% de leurs objectifs en offre nouvelle (50 % en 2023) et les délégataires des aides à la pierre, 21% (4 % en 2023). Pour la reconstitution de l'offre ANRU, ce chiffre atteint 14 % pour les DDT(M) et 62 % pour les délégataires.

Gestionnaires des aides à la pierre :	Nombre de LLS PLAI / PLUS / PLS	Obj. CRHH 04/2024	% Obj. 2024	Nombre de LLS PLAI / PLUS	Obj. ANRU	% Obj. 2024
Nice-Côte-d'Azur	342	1 137	30,1%	61	200	30,5%
Sophia-Antipolis	355	630	56,3%			
Pays de Grasse	5	260	1,9%	15	15	100,0%
Aix-Marseille-Provence	597	3 300	18,1%	1 067	1 542	69,2%
Arles-Crau-Camargue-Mont.	0	160	0,0%	0	94	0,0%
Dracénie Provence Verdon	0	600	0,0%			
DDT Alpes-Haute-Provence	254	160	158,8%	0	8	0,0%
DDT Hautes-Alpes	73	143	51,0%	10	51	19,6%
DDTM Alpes-Maritimes	254	500	50,8%			
DDTM Bouches-du-Rhône	45	50	90,0%			
DDTM Var	715	1 500	47,7%	0	9	0,0%
DDT Vaucluse	246	560	43,9%	51	372	13,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 886	9 000	32,1%	1 204	2 291	52,6%

Source : Ministère chargé du logement - SIAP (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 15 décembre 2024

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur / Service Énergie Logement / Unité Production Logements et Foncier

Contact : ulh.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

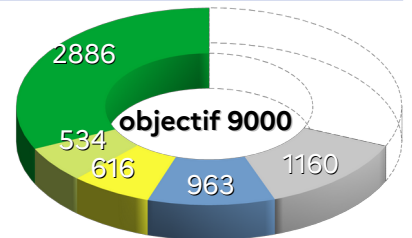
Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates : 30 avril - 31 mai - 31 juillet - 15 septembre - 15 octobre - 15 novembre - 15 décembre – janvier (bilan)

Programmation 2024 (ON)

Au 15 décembre, **150** dossiers sont agréés pour **2 886** logements locatifs sociaux, 30 dossiers sont dans le circuit de signature pour **534** logements, 30 dossiers sont en instruction pour **616** logements, 58 dossiers sont en cours de complétude pour **963** logements. Par ailleurs, 42 dossiers pour **1 160** logements sont proposés à la programmation (intentions).

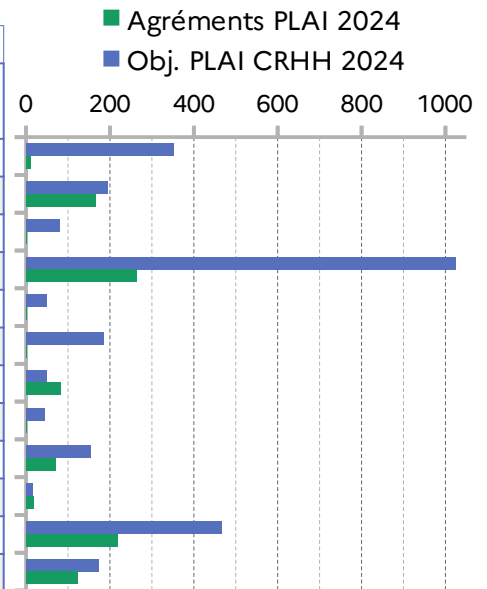
L'ensemble représente les deux tiers de l'objectif régional 2024 et indique que cet objectif de 9 000 ne sera vraisemblablement pas atteint pour l'offre nouvelle.



Les objectifs 2024 par catégorie de financement (ON)

En nombre de logements PLAI/PLUS/PLS

Gestionnaires des aides à la pierre :	PLAI			PLUS		PLS	
	PLAI agréés	Objectif 2024	(dont PLAI adapté)	PLUS agréés	Objectif 2024	PLS agréés	Objectif 2024
MET NCA	10	3%	1	47	8%	285	126%
CA SA	166	85%	1	121	39%	68	54%
CA PG	2	2%	0	3	2%	0	0%
MET AMP	263	26%	33	105	6%	229	35%
CA ACCM	0	0%	0	0	0%	0	0%
CA DPVa	0	0%	0	0	0%	0	0%
DDT 04	82	164%	3	72	91%	100	323%
DDT 05	2	5%	0	71	101%	0	0%
DDTM 06	70	45%	2	125	51%	59	59%
DDTM 13	17	113%	0	20	77%	8	89%
DDTM 83	218	47%	16	284	39%	213	71%
DDT 84	122	70%	4	107	35%	17	20%
PACA	952	34%	60	955	22%	979	55%



Au 15 décembre, 952 PLAI sont agréés, soit 34 % de l'objectif. Parmi ces PLAI, 60 sont des PLAI adaptés, et représentent 17 % de l'objectif de 358.

Les enveloppes pour les subventions État (ON)

En 2024, le montant moyen de subvention pour un PLAI est maintenu à **10 000 €/lgt**. Ce montant peut être porté à 11 500 €/lgt dans les 3 métropoles (NCA, AMP, TPM), hors résidence sociale et pension de famille.

Le montant de subvention additionnelle maximale pour les **PLAI adaptés** est de 15 000 €/lgt (pour les logements ordinaires ou en structure).

Des primes peuvent être accordées pour accompagner certaines thématiques : prime **résidence sociale (RS)** ou **pension de famille (PF)** (3 500 €/lgt PLAI), prime **recyclage foncier ou immobilier**, prime régionale issue de l'AAP "**confort d'été**". Ces primes, applicables au PLAI et PLUS, sont détaillées dans la publication "programmation".

Consommation des enveloppes pour les subventions État	FNAP 479	FNAP 480
	Opérations nouvelles	PLAI adaptés
Nice-Côte-d'Azur	126 500 €	15 000 €
Sophia-Antipolis	2 755 500 €	15 000 €
Pays de Grasse	52 500 €	0 €
Aix-Marseille-Provence	5 963 500 €	246 840 €
Arles-Crau-Camargue-Montagnette	0 €	0 €
Dracénie Provence Verdon agglom.	0 €	0 €
DDT Alpes-Haute-Provence	1 103 500 €	45 000 €
DDT Hautes-Alpes	20 000 €	0 €
DDTM Alpes-Maritimes	710 500 €	30 000 €
DDTM Bouches-du-Rhône	170 000 €	0 €
DDTM Var	2 663 500 €	240 000 €
DDT Vaucluse	1 326 000 €	60 000 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14 891 500 €	651 840 €

Activité rénovations énergétiques 2024

Avant le gel budgétaire, 2 dossiers ont été engagés en 2024 pour la rénovation énergétique de 8 logements dans les Alpes de Haute Provence, permettant le passage d'un DPE F vers C.